

CANADA
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 21 septembre 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue par vidéoconférence ZOOM - <https://us02web.zoom.us/j/87876142087> le 21 septembre 2020 à 19 heures.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Adam Patry
Yvan Corriveau	Jean-François Delisle
Hélène Martin	Yves Bergeron

Sous la présidence du maire suppléant, le conseiller Michel Verreault, formant quorum.

Sont également présentes la directrice générale, Marie-Eve Mercier et la greffière, Edith Girard.

Sont absents :

Le conseiller Marc-Alexandre Brousseau La conseillère Lise Delisle

1 - PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION

2 - ORDRE DU JOUR

2.1- Adoption de l'ordre du jour
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

2020-332TM

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

- 16.2 Rapport d'activités de l'année 2019 en regard du schéma de couverture de risques du Service d'incendie;

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant les points suivants :

- 20.2 Adoption du projet de règlement n° 2020-18 (incendies).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE

3.1-
Adoption du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du 8
septembre 2020

ATTENDU le dépôt par la greffière du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 8 septembre 2020 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES

4.1-
Adoption des
procès-verbaux
de la
commission
permanente des
8 et 14
septembre 2020

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la commission permanente du conseil des 8 et 14 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des 8 et 14 septembre 2020 de la commission permanente du conseil de la Ville de Thetford Mines soient adoptés et dans lesquels les résolutions adoptées sont valables comme si au long récités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - CONSEIL MUNICIPAL

5.1-
Achat de
publicité radio

ATTENDU le souhait de la Ville de promouvoir les activités organisées par la Ville de Thetford;

ATTENDU le souci de la Ville de se rapprocher des citoyens et de les informer à propos des différents dossiers en cours;

2020-335TM

ATTENDU l'offre présentée par Arsenal Média pour une entente de promotion sur les ondes de la radio locale;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 14 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite à l'offre reçue, la Ville de Thetford Mines achète d'Arsenal Média du temps d'antenne pour faire la promotion des activités et services municipaux qui sera diffusée par les stations Plaisir 105,5 et O97,3 pour une somme de 9 000 \$, taxes en sus, payable à même les fonds généraux de la Ville pour les années 2020 et 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 - RAPPORTS DE LA GREFFIÈRE

6.1- Rapport de la greffière sur la demande de dérogation mineure

La greffière donne lecture de son rapport en vertu de l'article 5 (7°) du *Règlement n° 16 sur les dérogations mineures*, à l'effet qu'aucune objection écrite n'a été soulevée en regard de la demande concernant :

- La propriété située au 458, rue Dubé.

7 - GESTION DU TERRITOIRE

7.1- Dérogation mineure pour la propriété située au 458, rue Dubé

ATTENDU QU'une demande de dérogation à la réglementation de zonage portant le numéro 2020-076 concernant un immeuble situé au 458, rue Dubé a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE cette demande consiste à faire autoriser une réduction de la marge de recul arrière à 3,2 mètres lorsque prescrite à 7,5 mètres;

2020-336TM ATTENDU QUE cette demande respecte les objectifs du *Plan d'urbanisme*;

ATTENDU QUE cette demande respecte les conditions relatives au *Règlement sur les dérogations mineures*;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 31 août 2020;

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil et qu'aucune objection écrite à cette demande ne lui a été remise;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE la demande de dérogation à la réglementation de zonage portant le numéro 2020-076 relativement au lot numéro 4 157 232 du cadastre du Québec soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2-
Approbation des
plans
d'implantation et
d'intégration
architecturale

2020-337TM

ATTENDU QUE le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme a été déposé et que les plans d'implantation et d'intégration architecturale suivants ont obtenu une recommandation favorable de ce comité :

- **Plan-projet d'agrandissement au 1683, chemin Cliche** (Recommandation n° 2020-065);
- **Plan-projet de construction d'entrepôts au 4246, boulevard Frontenac Est** (Recommandation n° 2020-088);
- **Plan-projet d'installation d'un dôme au 1162, rue du Parc** (Recommandation n° 2020-081);
- **Plan-projet de construction d'un garage au 121, rue Monfette Ouest** (Recommandation n° 2020-087);
- **Plan-projet de construction d'un nouveau commerce au 3543, boulevard Frontenac Ouest** (Recommandation n° 2020-089);

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date des 17 août et 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soient acceptés conformément aux recommandations présentées dans les procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme et de développement du territoire datés des 14 et 15 juillet 2020 et du 1^{er} septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3-
Plan-projet
d'installation
d'un dôme au
2319, boulevard
Frontenac Est

2020-338TM

ATTENDU QUE le plan-projet d'installation d'un dôme pour la propriété située au 2319, boulevard Frontenac Est a été déposé au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs et critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE le plan-projet n° 2020-080 soit accepté, à la condition qu'une rangée d'arbres soit plantée entre la limite du lot et le stationnement, à l'extrémité ouest de la propriété, afin de servir d'écran sur une longueur de 65 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SOUMISSIONS / PROPOSITIONS

8.1-
Location à long
terme d'une
chargeuse
frontale

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres public pour la location à long terme d'une chargeuse frontale;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

2020-339TM

Soumissionnaires	AVEC contrat d'entretien		SANS contrat d'entretien	
	Tarif mensuel	Tarif horaire	Tarif mensuel	Tarif horaire
Brandt Tractor Ltd	10 350,00 \$	36,00 \$	9 850,00 \$	32,00 \$
Strongco	11 373,01 \$	75,82 \$	11 156,01 \$	74,37 \$
Équipement St-Germain inc.	13 000,00 \$	100,00 \$	12 000,00 \$	100,00 \$

ATTENDU la recommandation de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 14 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle

ET RÉSOLU :

QUE toutes les offres reçues pour la location à long terme d'une chargeuse frontale soient rejetées en raison de l'insuffisance des fonds prévus au budget;

QU'il soit mis fin à ce processus d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - AFFAIRES JURIDIQUES

10 - COUR MUNICIPALE

11 -

DIRECTION GÉNÉRALE

12 -

RESSOURCES HUMAINES

12.1-
Nomination au
poste de sergent
détective

ATTENDU les besoins de doter le poste de sergent détective au Service de la sûreté municipale ;

ATTENDU le résultat du processus de sélection;

2020-340TM

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 14 septembre 2020;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE madame Andrée-Anne Bernard soit embauchée à titre de sergent détective au Service de la sûreté municipale, et ce, à compter du 21 septembre 2020;

QUE le salaire et les conditions de travail de madame Bernard soient ceux décrits à la convention collective de travail intervenue entre la Ville de Thetford Mines et l'Association des policiers de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2-
Embauche de
deux ressources
supplémentaires
au Service
d'urbanisme

ATTENDU QUE les opérations du Service d'urbanisme requièrent l'ajout de nouvelles ressources pour une période donnée;

ATTENDU QUE des sommes seront disponibles à même le budget de l'année 2020 du Service d'urbanisme pour couvrir une grande proportion de cette dépense;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources humaines;

2020-341TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE l'embauche temporaire d'un inspecteur au Service d'urbanisme soit autorisée pour une période de 12 mois;

QUE l'embauche temporaire d'un 2^e inspecteur soit autorisée pour une période de 15 mois;

QUE les dépenses à ce titre pour l'année 2020 soient financées à même les fonds généraux de la Ville;

QUE les dépenses pour l'année 2021 soient financées à partir d'un surplus affecté qui sera créé à partir des soldes non dépensés en 2020 et des fonds généraux pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - RESSOURCES FINANCIÈRES

13.1-
Demande
d'exemption de
taxes foncières -
Centre
Domrémy des
Appalaches inc.

ATTENDU QUE le Centre Domrémy des Appalaches inc. est un organisme sans but lucratif qui a présenté une demande d'exemption de taxes municipales à la Commission municipale du Québec pour l'immeuble situé au 100, rue Caouette Ouest;

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources financières;

2020-342TM

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 14 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

la conseillère Josée Perreault
le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines ne s'oppose pas à la demande d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble du 100, rue Caouette Ouest utilisé par le Centre Domrémy des Appalaches inc., et ce, si les conditions prévues par la loi sont respectées;

QUE la Ville s'oppose à l'exemption de taxes pour les locaux qui pourraient être utilisés à d'autres fins, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - GREFFE

15 - SÛRETÉ MUNICIPALE

16 - SÉCURITÉ INCENDIE

16.1-
Autorisation de
signature - Prêt
d'équipements
pour le
ramonage des
cheminées

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie désire maintenir le service de prêt d'accessoires de ramonage de cheminée dans les secteurs Black Lake et Robertsonville;

ATTENDU QU'il est nécessaire de conclure de nouvelles ententes avec les dépositaires de l'équipement;

2020-343TM

ATTENDU la recommandation du Service de la sécurité incendie;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 8 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE les contrats de dépôt et de gestion d'équipement de ramonage des cheminées pour les secteurs Robertsonville et Black Lake conclus avec 9365-8805 Québec inc. et 9383-8464 Québec inc. soient approuvés;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à les signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2-
Rapport
d'activités de
l'année 2019 en
regard du
schéma de
couverture de
risques du
Service de la
sécurité incendie

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la Sécurité publique relativement à l'établissement d'un schéma de couverture de risques en matière d'incendie;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

ATTENDU QUE le Service de la sécurité incendie a présenté son rapport d'activités de l'année 2019 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre;

2020-344TM

ATTENDU la recommandation des membres de la commission de la Sécurité incendie en date du 26 août 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines adopte le rapport d'activités de l'année 2019 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre;

QUE la MRC des Appalaches soit mandatée pour transmettre ce rapport au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement n° 769 intitulé **Règlement amendant le *Règlement n° 386 concernant le développement domiciliaire et l'utilisation des terrains résidentiels desservis ou non desservis, dans le but de favoriser la cession de portions de rues non aménagées*** soit adopté sans changement, comme si au long récité et que le texte intégral soit consigné au Tome 37 des Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-
Adoption du
projet de
règlement n°
2020-168-Z

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

2020-347TM

QUE le projet de **Règlement de concordance amendant le *Règlement de zonage n° 148 dans le but de créer la zone 2150R à même les zones 2145R, 2103R, 2104R et 2405I*** soit adopté et que le numéro 2020-168-Z lui soit attribué;

QUE ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique par écrit portant sur son objet et sur les conséquences de son adoption pendant une période de 15 jours, soit du 23 septembre au 8 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3-
Adoption du
projet de
règlement n°
2020-77-PU

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

2020-348TM

QUE le projet de **Règlement amendant le *Plan d'urbanisme n° 147 en créant l'aire d'affectation résidentielle de moyenne et forte densité à même les aires d'affectation résidentielle de faible densité (RA) et industrielle sans incidence sur le milieu environnant (IB), en bordure et près de la rue Bédard Ouest***, soit adopté et que le numéro 2020-77-PU lui soit attribué;

QUE ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique par écrit portant sur son objet et sur les conséquences de son adoption pendant une période de 15 jours, soit du 23 septembre au 8 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.4-
Adoption du
projet de
règlement n°
2020-170-Z et
2020-21-PC

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

2020-349TM

QUE le projet de **Règlement amendant le *Règlement de zonage n° 148 et le Règlement n° 151 sur les permis et certificats dans le but de suspendre l'émission de permis de vente débarras pour protéger la santé des citoyens*** soit adopté et que les numéros 2020-170-Z et 2020-21PC lui soient attribués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.5-
Avis de motion
(projet n°2020-
168-Z)

Le conseiller Jean-François Delisle donne avis qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement de concordance amendant le *Règlement de zonage n° 148* dans le but de créer la zone 2150R à même les zones 2145R, 2103R, 2104R et 2405I le tout conformément aux dispositions du projet de règlement n° 2020-168-Z.

20.6-
Avis de motion
(projet n° 2020-
77-PU)

La conseillère Hélène Martin donne avis qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement amendant le *Plan d'urbanisme n° 147* en créant l'aire d'affectation résidentielle de moyenne et forte densité à même les aires d'affectation résidentielle de faible densité (RA) et industrielle sans incidence sur le milieu environnant (IB), en bordure et près de la rue Bédard Ouest, le tout conformément aux dispositions du projet de règlement n° 2020-77-PU.

20.7-
Avis de motion
(projet n° 2020-
18)

Le conseiller Yves Bergeron donne avis qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de règlement intitulé Règlement concernant la prévention des incendies.

21 -

PÉRIODE DE QUESTIONS

21.1-
Période de
questions

Une période de questions a été tenue.

22 -

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 19h31.

La greffière, Edith Girard

Le conseiller Michel Verreault,
maire suppléant

EG/mcj